

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2004-2007

du Collège international des Marcellines

16 février 2005

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2005

Madame Danièle Thibodeau
Directrice générale adjointe
Collège international des Marcellines
815, avenue Upper Belmont
Montréal (Québec) H3Y 1K5

Objet : Plan d'aide à la réussite 2004-2007

Madame la Directrice générale adjointe,

À sa réunion du 16 février 2005, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan d'aide à la réussite 2004-2007 du Collège international des Marcellines.

Le Collège a présenté un nouveau plan de réussite. Ce plan s'appuie sur les constats tirés du bilan de la mise en œuvre du premier plan de réussite et sur une nouvelle analyse de la situation. Le Collège continue d'offrir la plupart des mesures qu'il a déjà mises en œuvre. Il a en plus prévu une série de nouvelles mesures implantées dès l'automne 2004 et regroupées en cinq catégories : le soutien pédagogique, l'encadrement, la réorganisation de certains cours, le recrutement et les mesures administratives. L'ensemble des mesures devraient favoriser la réussite des élèves, leur persévérance aux études et leur diplomation. La mise en œuvre du nouveau plan de réussite repose sur un partage des responsabilités équitable et réaliste relié aux catégories de mesures.

Le plan s'inspire de la mise en œuvre du premier plan de réussite, il propose de nouvelles mesures pour répondre aux problématiques identifiées et des indicateurs sont associés à chaque mesure afin de connaître l'impact du plan sur la réussite des élèves. En somme, il est susceptible de bien soutenir la réussite et la diplomation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale adjointe, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche